



COPILOT WIRELESS FOOT PEDAL ACCESSORY

FOR USE IN CONJUNCTION WITH COPILOT SYSTEMS FOR POWERDRIVE V2, POWERDRIVE, AND RIPTIDE SP MOTORS.

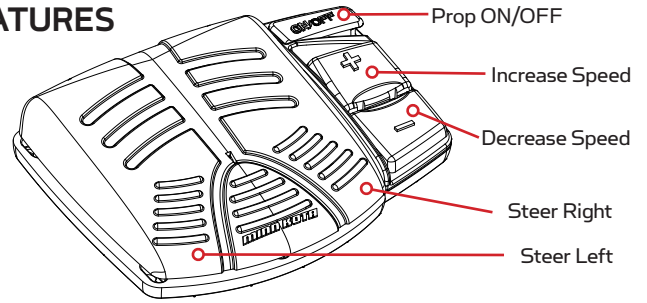
LEARNING THE FOOT PEDAL

To "learn" the ID number of your foot pedal, follow these steps:

1. Press and hold the LEARN button located on the side of the receiver (receiver will emit a continuous tone). A small blunt object must be used to depress the LEARN button (pen or screwdriver).
2. Press any button on the foot pedal (receiver will beep 4 times confirming that it has "learned" the ID number of the foot pedal and that the programming is valid and complete).

NOTE: Receiver will store the IDs of up to 10 foot pedals and/or CoPilot remotes.

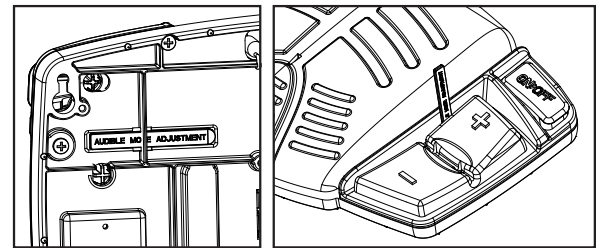
FEATURES



AUDIO MODES

There are three receiver audio modes available. The unit is factory set to Audio Mode 2. To switch between audio modes, insert the audio mode adjustment stick from the back of the pedal into the slot next to the speed marked "+". Pushing the stick and the "-" down simultaneously for two seconds will toggle through the 3 audio modes. The receiver will respond with 1, 2 or 3 audible beeps indicating the corresponding receiver audio mode change.

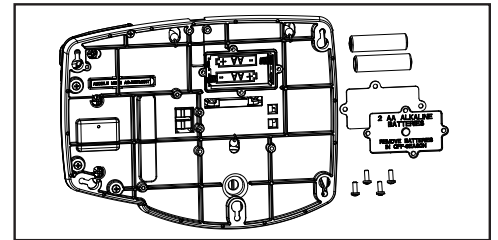
- Audio Mode 1: All of the normal CoPilot audio patterns (refer to CoPilot owner's manual for a complete listing of audio patterns and their meanings).
- Audio Mode 2: Same as audio mode 1 plus an audible beep for speed increase/decrease and prop on/off.
- Audio Mode 3: Same as audio mode 2 plus the prop on audible click every few seconds.



REPLACING THE BATTERY

1. Remove the four screws from battery cover on the bottom of the foot pedal.
2. Remove battery cover and gasket.
3. Install the 2 new batteries with the positive (+) side of the battery orientated as shown on pedal.
4. Reassemble by replacing the gasket and cover.

NOTE: The batteries must be size AA (not included). It is strongly recommended that a name brand alkaline battery is used.



ENVIRONMENTAL COMPLIANCE STATEMENT

It is the intention of JOME to be a responsible corporate citizen, operating in compliance with known and applicable environmental regulations, and a good neighbor in the communities where we make or sell our products.

WEEE DIRECTIVE:

EU Directive 2002/96/EC "Waste of Electrical and Electronic Equipment Directive (WEEE)" impacts most distributors, sellers, and manufacturers of consumer electronics in the European Union. The WEEE Directive requires the producer of consumer electronics to take responsibility for the management of waste from their products to achieve environmentally responsible disposal during the product life cycle. WEEE compliance may not be required in your location for electrical & electronic equipment (EEE), nor may it be required for EEE designed and intended as fixed or temporary installation in transportation vehicles such as automobiles, aircraft, and boats. In some European Union member states, these vehicles are considered outside of the scope of the Directive, and EEE for those applications can be considered excluded from the WEEE Directive requirement. This symbol (WEEE wheelee bin) on product indicates the product must not be disposed of with other household refuse. It must be disposed of and collected for recycling and recovery of waste EEE. Johnson Outdoors Inc. will mark all EEE products in accordance with the WEEE Directive. It is our goal to comply in the collection, treatment, recovery, and environmentally sound disposal of those products; however, these requirement do vary within European Union member states. For more information about where you should dispose of your waste equipment for recycling and recovery and/or your European Union member state requirements, please contact your dealer or distributor from which your product was purchased.



DISPOSAL:

Minn Kota motors are not subject to the disposal regulations EAG-VO (electric devices directive) that implements the WEEE directive. Nevertheless never dispose of your Minn Kota motor in a garbage bin but at the proper place of collection of your local town council. Never dispose of battery in a garbage bin. Comply with the disposal directions of the manufacturer or his representative and dispose of them at the proper place of collection of your local town council.

FCC ID: T62-WFTA
IC: 4397A-T62WFTA
MODEL: FOOT PEDAL



The FCC and IC label can be found on the back side of the remote.

FCC AND INDUSTRY CANADA COMPLIANCE STATEMENT:

This device complies with FCC Rules Part 15 and Industry Canada RSS-210. Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause harmful interference
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment. Per FCC Part 15.21.

RADIO OPERATION:

- Frequency band: 433.92 MHz
- Maximum RF power transmitted: +7 dBm



TWO-YEAR LIMITED WARRANTY

WARRANTY ON MINN KOTA COPILOT ACCESSORIES

Johnson Outdoors Marine Electronics, Inc. ("JOME") extends the following limited warranty to the original retail purchaser only. Warranty coverage is not transferable.

MINN KOTA LIMITED TWO-YEAR WARRANTY ON THE ENTIRE PRODUCT

JOME warrants to the original retail purchaser only that the purchaser's new Minn Kota CoPilot Accessory will be materially free from defects in materials and workmanship appearing within two (2) years after the date of purchase. JOME will (at its option) either repair or replace, free of charge, any parts found by JOME to be defective during the term of this warranty. Such repair, or replacement shall be the sole and exclusive liability of JOME and the sole and exclusive remedy of the purchaser for breach of this warranty.

EXCLUSIONS & LIMITATIONS

This limited warranty does not apply to products that have been used commercially or for rental purposes. This limited warranty does not cover normal wear and tear, blemishes that do not affect the operation of the product, or damage caused by accidents, abuse, alteration, modification, shipping damages, acts of God, negligence of the user or misuse, improper or insufficient care or maintenance. **DAMAGE CAUSED BY THE USE OF OTHER REPLACEMENT PARTS NOT MEETING THE DESIGN SPECIFICATIONS OF THE ORIGINAL PARTS WILL NOT BE COVERED BY THIS LIMITED WARRANTY.** The cost of normal maintenance or replacement parts which are not in breach of the limited warranty are the responsibility of the purchaser. Prior to using products, the purchaser shall determine the suitability of the products for the intended use and assumes all related risk and liability. Any assistance JOME provides to or procures for the purchaser outside the terms, limitations or exclusions of this limited warranty will not constitute a waiver of the terms, limitations or exclusions, nor will such assistance extend or revive the warranty. JOME will not reimburse the purchaser for any expenses incurred by the purchaser in repairing, correcting or replacing any defective products or parts, except those incurred with JOME's prior written permission. **JOME'S AGGREGATE LIABILITY WITH RESPECT TO COVERED PRODUCTS IS LIMITED TO AN AMOUNT EQUAL TO THE PURCHASER'S ORIGINAL PURCHASE PRICE PAID FOR SUCH PRODUCT.**

MINN KOTA SERVICE INFORMATION

To obtain warranty service in the U.S., the product believed to be defective, and proof of original purchase (including the date of purchase), must be presented to a Minn Kota Authorized Service Center or to Minn Kota's factory service center in Mankato, MN. Any charges incurred for service calls, transportation or shipping/freight to/from the Minn Kota Authorized Service Center or factory, labor to haul out, remove, re-install or re-rig products removed for warranty service, or any other similar items are the sole and exclusive responsibility of the purchaser. Products purchased outside of the U.S. must be returned prepaid with proof of purchase (including the date of purchase and serial number) to any Authorized Minn Kota Service Center in the country of purchase. Warranty service can be arranged by contacting a Minn Kota Authorized Service Center or by contacting the factory at 1-800-227-6433 or email service@minnkotamotors.com **Products repaired or replaced will be warranted for the remainder of the original warranty period [or for 90 days from the date of repair or replacement, whichever is longer]. For any product that is returned for warranty service that JOME finds to be not covered by or not in breach of this limited warranty, there will be a billing for services rendered at the prevailing posted labor rate and for a minimum of at least one hour.**

NOTE: Do not return your Minn Kota product to your retailer. Your retailer is not authorized to repair or replace products.

THERE ARE NO EXPRESS WARRANTIES OTHER THAN THESE LIMITED WARRANTIES. IN NO EVENT SHALL ANY IMPLIED WARRANTIES INCLUDING ANY IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR PARTICULAR PURPOSE, EXTEND BEYOND THE DURATION OF THE RELEVANT EXPRESS LIMITED WARRANTY. IN NO EVENT SHALL JOME BE LIABLE FOR PUNITIVE, INDIRECT, INCIDENTAL, CONSEQUENTIAL OR SPECIAL DAMAGES. Without limiting the foregoing, JOME assumes no responsibility for loss of use of product, loss of time, inconvenience or other damage.

Some states do not allow limitations on how long an implied warranty lasts or the exclusion or limitation of incidental or consequential damages, so the above limitations and/or exclusions may not apply to you. This warranty gives you specific legal rights and you may also have other legal rights which vary from state to state.



minnkotamotors.com

Minn Kota Consumer & Technical Service
Johnson Outdoors Marine Electronics, Inc.
PO Box 8129
Mankato, MN 56001

121 Power Drive
Mankato, MN 56001
Phone (800) 227-6433
Fax (800) 527-4464



©2016 Johnson Outdoors Marine Electronics, Inc.
All rights reserved.

COPILOT LA PÉDALE DE PIED SANS FIL ACCESSOIRE

POUR UTILISER EN CONJONCTION AVEC COPILOT SYSTEMS POUR POWERDRIVE V2, POWERDRIVE, ET RIPTIDE SP MOTEURS.

L'APPRENTISSAGE DE LA PÉDALE

Pour faire « apprendre » le numéro d'identification de télécommandes additionnelles, suivre les étapes suivantes :

- Maintenez enfoncé le bouton LEARN situé sur le côté du récepteur (le récepteur émet une tonalité continue). Utilisez un petit objet arrondi pour enfoncer le bouton LEARN (stylo ou tournevis).
- Appuyez sur n'importe quel bouton de la pédale au pied (le récepteur émettra 4 bips confirmant qu'il a « appris » le numéro d'identification de la pédale au pied et que la programmation est valid et terminée).

REMARQUE: Le récepteur peut mémoriser les ID de 10 pédales au pied et/ou télécommandes CoPilot au maximum.

MODES AUDIO

Trois modes audio sont disponibles sur le récepteur. L'appareil est réglé en usine en mode audio 2. Pour passer d'un mode audio à l'autre, appuyez sur et tenez simultanément appuyé les deux boutons d'accélération et de décélération sur la commande à distance pendant deux secondes. Le récepteur répondra par 1, 2 ou 3 bips sonores indiquant ainsi le passage au mode audio correspondant sur le récepteur.

- Mode audio 1 : Tous les sons audibles normaux mentionnés dans ce manuel du propriétaire (refer to CoPilot owner's manual for a complete listing of audio patterns and their meanings).
- Mode audio 2 : Identique au mode audio 1 plus un bip sonore audible lors de l'accélération, la décélération et la mise en marche/à l'arrêt de l'hélice.
- Mode audio 3 : Identique au mode audio 2 plus un déclic audible indiquant que l'hélice est en marche toutes les quelques secondes.

REMPACEMENT DES PILES

- Enlevez les quatre vis du couvercle des piles au bas de la pédale.
- Enlevez le couvercle des piles et le joint.
- Installez les deux nouvelles piles le côté positif (+) de chaque pile orienté comme montré sur la pédale.
- Remettez le joint et le couvercle.

REMARQUE: les piles de doivent tre de taille aa. (Non inclus) il vous est fortement recommandé d'utiliser des piles alcalines de marque reconnue.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALE

Il est dans l'intention de JOME d'être une entreprise citoyenne responsable, dont l'exploitation est conforme à la réglementation environnementale en vigueur et qui est connue pour être un bon voisin dans les collectivités où nous fabriquons ou vendons nos produits.

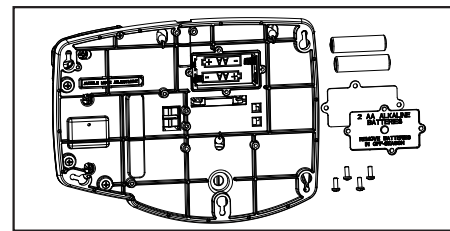
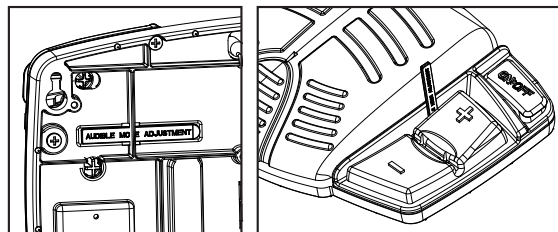
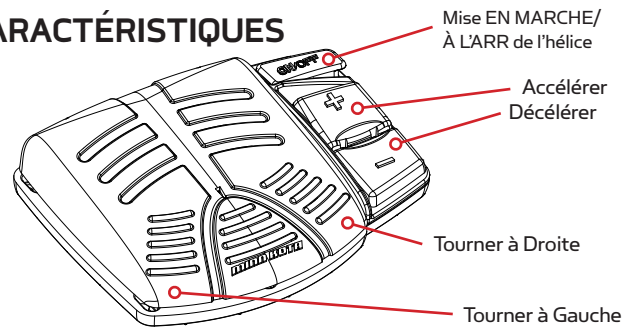
DIRECTIVE DEEE:

La directive européenne 2002/96/CE « Directive concernant les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) » a un impact sur la plupart des distributeurs, vendeurs et fabricants d'électronique pour le grand public au sein de l'Union européenne. La directive DEEE exige que le producteur d'électronique pour le grand public prenne une part de responsabilité, en ce qui concerne la gestion des déchets de leurs produits, afin d'atteindre une élimination écologique, et ce, tout au long du cycle de vie du produit. Il se peut que, selon votre emplacement, vous ne soyez pas tenu (e) de vous conformer à la directive DEEE pour ce qui est des équipements électriques et électroniques (EEE), et il se peut qu'il en soit de même pour les EEE conçus et destinés à être utilisés comme installations fixes ou temporaires dans les véhicules de transport tels que les voitures, les avions et les bateaux. Dans certains États de l'Union européenne, ces véhicules sont réputés ne pas relever de la directive, et les EEE, pour ces applications peuvent être considérés comme exclus de l'exigence de la directive DEEE. Ce symbole (DEEE poubelle sur roues) sur le produit indique que ce dernier ne doit pas être jeté avec les déchets domestiques. Il doit être éliminé et collecté pour le recyclage et la récupération des DEEE. Johnson Outdoors Inc. marquera tous les produits EEE en conformité avec la directive DEEE. C'est notre but de nous conformer à la collecte, au traitement, à la récupération et à l'élimination écologique judicieuse de ces produits, mais ces exigences varient au sein des différents États membres de l'Union européenne. Pour de l'information supplémentaire sur l'endroit où vous pouvez éliminer les équipements usagés pour leur recyclage et leur récupération et/ou ou selon les exigences particulières de l'État membre de l'Union européenne, veuillez communiquer avec le détaillant ou le distributeur duquel vous avez acheté le produit.

ÉLIMINATION:

Les moteurs Minn Kota ne sont pas soumis à la réglementation concernant l'élimination VGE-VO (directive pour les dispositifs électriques), qui transpose la directive DEEE. Néanmoins, ne jamais jeter le moteur Minn Kota dans une poubelle, mais plutôt à l'endroit approprié où s'effectue la collecte, recommandé par le conseil municipal local. Ne jamais jeter aucune batterie à la poubelle. Se conformer aux directives d'élimination du fabricant ou de son représentant et la jeter à l'endroit approprié où s'effectue la collecte, recommandé par le conseil municipal local.

CARACTÉRISTIQUES



FCC ID: T62-WFTA
IC: 4397A-T62WFTA
MODEL: FOOT PEDAL



L'étiquette portant sur les normes de la FCC et d'IC se trouve sur la face arrière de la télécommande.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX NORMES DE LA FCC ET D'IC :

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux

conditions suivantes :

- (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
- (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Toute modification ou tout changement n'ayant pas été expressément approuvé par la partie responsable de la conformité pourrait annuler le droit de l'utilisateur quant à l'utilisation de l'équipement. En vertu de la partie 15.21 des normes de la FCC.

FONCTIONNEMENT RADIO:

- Bande de Fréquence: 433.92 MHz
- Puissance RF Maximale Transmise: +7 dBm



GARANTIE LIMITÉE DE DEUX ANS

GARANTIE DES PROPULSEURS ÉLECTRIQUES POUR EAU DOUCE

Johnson Outdoors Marine Electronics, Inc. (« JOME ») offre la garantie limitée suivante uniquement à l'acheteur au détail initial. La garantie n'est pas transférable.

GARANTIE LIMITÉE DE DEUX ANS DE MINN KOTA SUR L'ENSEMBLE DU PRODUIT

JOME garantit uniquement à l'acheteur au détail initial que son nouveau accessoire CoPilot Minn Kota est exempt de défauts résultant d'un vice de fabrication et de main-d'œuvre pouvant survenir au cours des deux (2) ans suivant la date d'achat. JOME se réserve le droit de réparer ou de remplacer, au choix et gratuitement, toute pièce pouvant s'avérer défectueuse pendant la durée de la présente garantie. Cette réparation ou ce remplacement est l'unique et exclusive responsabilité de JOME et constitue le seul recours de l'acheteur pour tout manquement à la présente garantie.

EXCLUSIONS & LIMITATIONS

La présente garantie limitée ne s'applique pas aux produits qui ont été utilisés en eau salée, en eau saumâtre ou à des fins commerciales ou locatives. Cette garantie ne couvre pas l'usure normale, les imperfections qui n'affectent pas le fonctionnement du moteur, ni les dommages causés par les accidents, l'abus, l'altération, la modification, les dommages durant le transport, les désastres naturels, la négligence de l'utilisateur, l'utilisation abusive, un soin ou un entretien inadéquat. **LES DOMMAGES CAUSÉS PAR L'UTILISATION DE PIÈCES DE REMPLACEMENT NON CONFORMES AUX SPÉCIFICATIONS DE CONCEPTION DES PIÈCES ORIGINALES NE SONT PAS COUVERTS PAR LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE.** Le coût de l'entretien normal ou des pièces de rechange qui ne contreviennent pas à la garantie limitée incombe à l'acheteur. Avant utilisation, l'acheteur doit déterminer si le produit convient à l'emploi prévu et assume tous les risques et responsabilités connexes. Toute assistance fournie par JOME à l'acheteur ou au nom de ce dernier hors du cadre des modalités, des restrictions et des exclusions de la présente garantie limitée ne constitue pas une renonciation à l'égard de telles modalités, restrictions ou exclusions, et une telle assistance n'aura pas pour effet de prolonger ni de restaurer la garantie. JOME ne remboursera aucune dépense encourue par l'acheteur dans le cadre de la réparation, de la correction ou du remplacement de pièces ou de produits défectueux, à l'exception des dépenses engagées sur consentement écrit préalable de JOME. **LA RESPONSABILITÉ GLOBALE DE JOME À L'ÉGARD DES PRODUITS COUVERTS PAR LA GARANTIE EST LIMITÉE À UN MONTANT ÉQUIVALENT AU PRIX D'ACHAT PAYÉ POUR LE PRODUIT EN QUESTION.**

INFORMATION SUR LE SERVICE MINN KOTA

Pour obtenir le service au titre de la garantie aux États-Unis, le produit jugé défectueux et la preuve d'achat originale (comportant la date d'achat), doivent être présentés à un centre de service agréé Minn Kota ou au centre de service de l'usine de Minn Kota à Mankato, au Minnesota. Tous les frais encourus pour des appels de service, de transport ou d'expédition à destination ou à partir du centre de service agréé ou de l'usine Minn Kota, de main-d'œuvre pour transporter, retirer, réinstaller ou regérer les articles retirés pour le service de garantie, ou tout autre élément similaire, sont sous la seule et unique responsabilité unique et exclusive de l'acheteur. Les articles achetés à l'extérieur des États-Unis doivent être retournés, port payé avec la preuve d'achat (y compris la date d'achat et le numéro de série), à tout centre de service agréé Minn Kota dans le pays de l'achat. Le service au titre de la garantie peut être obtenu en communiquant avec le centre de service agréé de Minn Kota ou l'usine au +1 (800) 227-6433 ou par courriel à l'adresse suivante service@minnkotamotors.com. Les produits réparés ou remplacés seront garantis pour la durée restante de la période de garantie initiale [ou pendant 90 jours à compter de la date de réparation ou de remplacement, la période la plus longue étant retenue]. Tout produit retourné aux fins de services en vertu de la garantie qui, selon JOME, n'est pas couvert par la garantie limitée ou n'y contrevient pas sera facturé pour les services rendus au taux horaire de main-d'œuvre affiché en vigueur, pour une facturation minimale d'une heure.

REMARQUE: ne pas retourner l'article Minn Kota au détaillant. Le détaillant n'est pas autorisé à le réparer ou à le remplacer.

IL N'Y A AUCUNE GARANTIE EXPRESSE AUTRE QUE LES PRÉSENTES GARANTIES LIMITÉES. AUCUNE GARANTIE IMPLICITE, Y COMPRIS QUELQUE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, NE SE PROLONGERA AU-DELÀ DE LA DURÉE DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE EXPRESSE. JOME NE POURRA EN AUCUNE FAÇON ÊTRE TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES PUNITIFS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉCUTIFS OU PARTICULIERS. Sans limiter la portée de ce qui précède, JOME décline toute responsabilité en cas de perte d'utilisation du produit, perte de temps, d'inconvénient et d'autre dommage.

Certains états ne permettent pas de limites sur la durée d'une garantie implicite ou l'exclusion ou limitation des dommages accessoires ou indirects, donc, les limitations ou exclusions ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer à vous. La présente garantie vous donne des droits légaux spécifiques et vous pouvez également bénéficier d'autres droits qui varient d'un État à l'autre.



minnkotamotors.com

Minn Kota Consumer & Technical Service
Johnson Outdoors Marine Electronics, Inc.
PO Box 8129
Mankato, MN 56001

121 Power Drive
Mankato, MN 56001
Phone (800) 227-6433
Fax (800) 527-4464



©2016 Johnson Outdoors Marine Electronics, Inc.
All rights reserved.